

2. La démarche Vivier

Un vivier est constitué par une liste de collaborateurs, validés par la filière, qui disposent de compétences, aptitudes et prérequis identifiés, (ou qui sont en capacité de les acquérir de par leur potentiel), pour exercer une fonction donnée.

Les agents intégrés dans un vivier se voient proposer un plan de développement et de formation, afin de se préparer à exercer la fonction sous 6 à 24 mois.

Lorsqu'un poste est à pourvoir, les collaborateurs du vivier sont systématiquement contactés. Ils sont recrutés prioritairement à compétences égales.

Vous trouverez l'ensemble des fonctions ouvertes à vivier pour chaque branche, ainsi que la procédure pour candidater sur le site m@p.

<https://www.rh.laposte.fr/external-login>
identifiant : portailRH **mot de passe :** mobile



JE VEUX ME FORMER

Construire votre parcours de formation, c'est être acteur de votre évolution professionnelle. Vous avez tous accès à l'offre de formation du Groupe, constituée de 4 programmes majeurs :

1. Les Parcours Qualifiants

Pour renforcer une ou plusieurs compétences dans le cadre de l'exercice de votre métier

en évolution, et ainsi développer votre employabilité. Chaque parcours dure au moins 70h, sur maximum 12 mois, et est validé par une certification.

2. Accompagnement des besoins individuels

Ce programme vous permet d'accéder aux formations choisies, dans des cadres spécifiques en fonction de vos besoins, pour développer vos compétences et qualifications. Votre projet doit être bien défini en amont.

3. Développement managérial

Des supports sont dédiés aux managers pour les accompagner au quotidien, développer leurs compétences...

4. Sensibilisation et formation au Numérique

Un dispositif construit à la carte pour former chacun, selon son niveau et ses besoins, aux évolutions et à la stratégie numériques du Groupe.

Vous êtes également tous titulaires d'un CPF Compte Personnel de Formation.

Le CPF (qui remplace le DIF) permet d'acquérir des droits individuels à formation, mobilisables tout au long de sa vie professionnelle (sur ou hors temps de travail). Il est crédité en Euros, alimenté de 500€ par an jusqu'à un plafond de 5000€.

Chacun dispose sur le site officiel www.moncompteformation.gouv.fr d'un espace personnel avec son compteur et toutes les formations disponibles. Par exemple : Bilan de compétences, formation certifiante Anglais, Création entreprise, Permis de conduire...

Activez votre espace et renseignez-vous !



JE VEUX REALISER UN PROJET PERSONNEL

La Poste vous offre de réelles opportunités pour changer de vie, et parce que ce n'est pas toujours facile, vous pouvez bénéficier d'un retour sécurisé. Sautez le pas et réalisez vos rêves !

Voici les dispositifs possibles :

1. L'Appui Projet Personnel, APP

Une solution pour réussir votre avenir professionnel Externe à la Poste.

Ce dispositif permet une absence de 3 ans*, assortie d'une garantie de retour dans l'entreprise*, ainsi que d'une indemnité d'un montant équivalent à 1 an de rémunération brute (minimum 20K€ et maxi 70K€). L'aide financière est définitivement acquise après 36 mois d'absence*.

Pour en bénéficier, vous devez avoir une ancienneté minimum de 10 ans à la Poste ou dans le Groupe, être en activité pendant les 12 mois précédant le départ, accord de la DRH du NOD.

**Pour tous les détails et conditions spécifiques, se reporter à CORP DRHG 2019 224*

2. Economie Sociale et Solidaire, ESS

Le Groupe vous accompagne si vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'ESS, par la Mobilité Volontaire Sécurisée pour les salariés ou la Disponibilité pour convenances personnelles pour les fonctionnaires.

L'ESS intègre la dimension sociale, culturelle, environnementale et le souci de solidarité dans tout projet. Quelques exemples d'entreprises partenaires : Emmaüs, ASPTT, Resto du cœur, Chiens Guides, France Nature Environnement...

Les dispositifs vont de 6 à 36 mois, et sont sécurisés avec droit de retour et compensation du différentiel de rémunération sous certaines conditions*.

**Pour tous les détails et conditions spécifiques, se reporter à CORP DRHG 2016 0086 et à CORP DRHG 2016 0087*

3. Appui à la Création d'Entreprise, ACE

La Poste peut contribuer à votre projet de création ou reprise d'entreprise, par :

- Un accompagnement personnalisé par des spécialistes, dans toutes les étapes du projet (de la faisabilité au suivi post-crédation), gratuit, confidentiel et individuel ;
- Un accompagnement financier sous certaines conditions*, de 3K€ à 30k€ (40k€ pour l'ESS)
- Un accompagnement en formation, avec financement possible.

Contact : ace.contact@laposte.fr

**Pour tous les détails et conditions spécifiques, se reporter à CORP DRHG 2019 103*



GUIDE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Et si on parlait de votre avenir professionnel ?

Avant d'être un postier qui occupe un emploi, une fonction au sein de l'entreprise, vous êtes une personne avec des souhaits, des envies, des projets professionnels.

Il est important de trouver un intérêt, un équilibre dans son travail. Aussi, que vous soyez facteur, chargé de clientèle ou cadre, pensez à votre évolution de carrière, vos promotions et vos droits. Vos hiérarchiques, vos RH vous donnent une trajectoire mais vous correspond-elle ? Et si vous aviez d'autres possibilités ?

Avoir plusieurs visions aide à se décider et la CFTC est là pour vous accompagner.

Contactez votre représentant CFTC, qui pourra vous éclairer, vous donner de bons conseils, pour vous aider à trouver le bon dispositif, le meilleur projet pour VOUS !

La CFTC, un syndicat où l'Humain est notre priorité

Fédération CFTC Média+ Section Nationale La Poste
9 rue du Colonel Pierre Avia - Bureau CI 175
CP C107 • 75015 Paris
Tél. 01 55 44 58 74 • E-Mail : snlpctc@gmail.com
<http://www.cftc-section-laposte.fr/>
<https://www.facebook.com/CFTCSNLP>



JE VEUX Y VOIR CLAIR

Quand votre avenir professionnel vous semble flou et que la démotivation vous guette, il faut en parler et agir. Lors de votre entretien annuel, mettez l'accent sur l'entretien professionnel avec votre hiérarchique en précisant vos souhaits (formation, viviers, promotion...)

Consultez la Bourse d'emploi c'est bien, mais faire appel à des contacts privilégiés pour vous accompagner c'est encore mieux !

Le Responsable Relation Humaine, le Conseiller en Evolution Professionnel sont vos interlocuteurs privilégiés. Demandez leurs coordonnées.

Mais surtout, prenez contact avec votre **EMRG ESPACE MOBILITE RECRUTEMENT GROUPE**. Ces structures sont ouvertes à tous les postiers, quel que soit leur grade, leur fonction, leur affectation.

Vous entrez avec eux dans un processus d'accompagnement personnalisé, complet et concret.

Les ateliers de l'EMRG vous préparent aux entretiens et à l'élaboration d'un projet professionnel personnel (CV, marketing de soi, connaissance du groupe, des filiales). Participer à ces ateliers, c'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres postiers d'autres branches, de vous ouvrir de nouvelles perspectives.

N'hésitez pas, inscrivez-vous !



Pour contacter votre EMRG :

Hauts de France – Lille :
Emrghautsdefrance@laposte.fr

Normandie - Rouen :
Emrgnormandie@laposte.fr

Bretagne - Rennes :
Emrgbretagne@laposte.fr

Pays de la Loire - Nantes :
Emrgpaysdelaloire@laposte.fr

Nouvelle Aquitaine - Bordeaux :
Emrgnouvelleaquitaine@laposte.fr

Occitanie – Toulouse / Montpellier :
Emrgoccitanie@laposte.fr

Ile de France - Paris :
Emrgidf@laposte.fr

Grand Est - Nancy :
Emrggrandest@laposte.fr

Centre Val de Loire - Orléans :
Emrgcentrevaldeloire@laposte.fr

Bourgogne Franche Comté - Dijon :
Emrgbfc@laposte.fr

Auvergne Rhône Alpes - Lyon / Clermont-Ferrand :
Emrgara@laposte.fr

Paca et Corse - Marseille :
Emrgpaca@laposte.fr



LE BILAN DE COMPETENCES, LA CLE POUR AVANCER

Il permet de faire le point sur vos compétences professionnelles et vos aspirations personnelles.

Individuel et confidentiel, il se fait avec un prestataire externe, référencé par la Poste. D'une durée de 24 heures maximum, il peut être fait sur le temps de travail avec l'accord du manager.

Les conditions de financement diffèrent selon votre statut (Compte Personnel de Formation et/ou Poste). Renseignez-vous auprès de votre CEP ou RRH de proximité.

Les étapes du bilan :

1. Un entretien préalable avec le prestataire pour définir vos objectifs
2. Des entretiens réguliers, avec des exercices cadrés, des tests, des enquêtes métiers
3. Un document de synthèse qui reprend le plan d'actions, les étapes et les modalités vues avec le prestataire...

Vous aurez construit votre projet professionnel de manière précise, en ayant recensé vos compétences, évalué vos aptitudes et analysé vos motivations.



JE VEUX EVOLUER DANS MA CARRIERE

Evolution de carrière rime souvent avec promotion, mais pas seulement...

1. RAP, RPP, REP

La Reconnaissance des Acquis Professionnels (RAP) permet à chaque postier d'évoluer de façon progressive en gravissant un niveau de classification. Ce dispositif s'appuie sur les acquis et compétences professionnels démontrés au quotidien et validés selon un processus continu. Condition : avoir au minimum deux ans d'ancienneté de service effectif à La Poste.

La Reconnaissance du Potentiel Professionnel (RPP) permet à chaque postier une évolution significative, de un ou plusieurs niveaux de classification. Ce dispositif prend appui sur la mesure de l'aptitude et du potentiel professionnels des candidats (sur la base du référentiel de compétences de l'emploi visé). Condition : avoir au minimum trois ans d'activité à La Poste.

Le dispositif de Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle (REP) permet à chaque postier dont la valeur professionnelle exprimée par l'appréciation le justifie, la possibilité de franchir un niveau de classification à un moment significatif de sa vie professionnelle. Ce dispositif reconnaît plus particulièrement l'ancienneté, notamment pour les agents n'ayant pas bénéficié d'un des deux autres dispositifs de promotion.

Vous trouverez les calendriers des 3 dispositifs sur le portail RH : <https://www.rh.laposte.fr/external-login>
identifiant : portailRH **mot de passe :** mobile

La CFTC à votre écoute



Les solutions existent, à vous de les saisir en vous faisant accompagner par la CFTC.

La CFTC vous informe, vous accompagne dans toutes les étapes de votre vie professionnelle.

C'est dans l'ADN de notre syndicat de favoriser le développement des postières et postiers

Ce thème est un point central dans notre action, avec l'action sociale, l'égalité femmes/hommes et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Si vous êtes en accord avec ces valeurs fondamentales, rejoignez-nous !

Vous ne serez pas un numéro lambda parmi d'autres, nous sommes un syndicat à taille humaine où chacun compte et est accompagné !

Votez CFTC aux élections du Conseil d'Administration du Groupe La Poste



A très bientôt, n'hésitez pas à contacter votre représentant CFTC local :

Votre contact CFTC local